

**Twenty-seventh session
30 July and 10 August 2012, New York**

Item 11 of the Provisional Agenda

Other business

Proposition de la création d'une nouvelle Division géographico-linguistique
pour l'Afrique du Nord*

* Prepared by: Par Brahim Atoui, Vice Chair UNGEGN, Chair Task Team for Africa

Papier pour

**La 27 Session du Groupe des Experts des Nations Unies
sur la Normalisation des noms Géographiques**

New York, le 30 Juillet 2012.

Par Brahim Atoui

Vice Chair UNGEGN

Chair Task Team for Africa

PROPOSITION DE CREATION D'UNE NOUVELLE DIVISION GEOGRAPHICO-LINGUISTIQUE POUR L'AFRIQUE DU NORD.

Ce papier est un plaidoyer pour la création d'une nouvelle division du GENUNG, pour l'Afrique du Nord. Celle-ci vise, d'une part à aider les pays situés au sud des pays du Maghreb, à mieux profiter des bienfaits de la normalisation des noms géographiques et d'autre part, au vu de l'étroite coopération établie entre le GENUNG, la CEA/UN et l'UA, d'harmoniser et d'homogénéiser leur découpage respectifs

I- LES DIFFERENTES DIVISIONS GEOGRAPHIQUES AFRICAINES EN COURS AU GENUNG :

L'Afrique est divisée actuellement, au sein du GENUNG, en quatre Divisions linguistico-Géographiques : la Division du Sud, Celle de l'Est, de l'Ouest et celle du Centre.

Ces Divisions sont en réalité basées sur une répartition géographique plutôt que linguistique.

Certains pays africains appartiennent aussi, à d'autres Divisions territorialement extra-africaines tels les pays africains lusophones membres de la Division de langue portugaise, les pays africains de langue française, membres de la Division francophone ou celle de l'Afrique du Sud membre de plusieurs Divisions appartenant à l'Europe notamment la Division néerlandophone et germanophone et la Division du Royaume uni

Il n'existe pas de Division Nord-africaine. Les pays d'Afrique du Nord sont membres de la Division arabe.

Ce découpage ne correspond à celui en usage au sein de la CEA/UN et de l'UA.

II- DECOUPAGE ACTUEL DE L'AFRIQUE AU SEIN DES INSTANCES AFRICAINES NOTAMMENT LA COMMISSION ECONOMIQUE AFRICAINE/UN ET L'UNION AFRICAINE :

Le modèle du découpage de l'UNGEEN ne correspond pas à celui en usage dans les instances politiques africaines notamment au sein de la CEA/UN et de l'Union Africain

Les différents Divisions en cours à la CEA/UN et l'UA, sont basées sur un découpage purement géographique. Elles sont en nombre de Cinq : l'Afrique du nord, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique de l'Est, l'Afrique Centrale et l'Afrique du Sud.

Division de
Division de

Division de

Division de

L'Afrique de l'Ouest
L'Afrique de l'Est

L'Afrique Centrale

L'Afrique du Nord



Division de L'Afrique du Sud



Comme on le remarque sur ces cartes, ce découpage n'est pas rigide et permet à certains pays de faire partie de l'une ou de l'autre division limitrophe.

A titre d'exemple le Mali, le Tchad et le Niger appartenant à la Division de l'Afrique de l'Ouest, peuvent également, faire partie de l'Afrique du Nord comme mentionné en vert clair.

Il en est de même pour le Tchad qui peut faire partie de la Division Centrale et/ou de l'ouest au même titre que la Mauritanie, et du Soudan qui sont membres de la Division du Nord, mais aussi peuvent être respectivement, membres de la Division de l'Ouest et de la Division de l'Est.

III- NECESSITE D'UNE HARMONISATION ET HOMMONIGIETION ENTRE LE GROUPE DES EXPERTS DES NATIONS UNIES SUR LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE/NATIONS UNIES ET L'UNION AFRICAINE.

Par la mise en place du Task Team for Africa, la dynamique instaurée depuis et l'implication de plus en plus de la CEA/UN et de l'UA dans les activités du GENUNG et de la normalisation des noms géographiques en Afrique, l'harmonisation du découpage, entre le

GENUNG et ces deux instances, serait un atout majeur pour une coordination à même de donner un nouveau souffle à une coopération qui ne pourrait être que bénéfique pour la normalisation des noms géographiques en Afrique.

A ce titre, la mise en place d'une Division pour l'Afrique du Nord serait un des facteurs favorisant cette harmonisation.

IV- POURQUOI EST-IL NECESSAIRE DE CREER UNE DIVISION POUR LES PAYS D'AFRIQUE DU NORD ?

La Division proposée regrouperait les pays suivants : Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Egypte, Soudan, (Soudan Sud ?) Mali, Niger et Tchad.

Il reste bien entendu que conformément au règlement du GENUN, qui stipule clairement que *' Les pays décident par eux-mêmes la division (s) à laquelle ils souhaitent appartenir, certains appartiennent à plus d'une division'*, ces pays continueront de faire partie d'autres Divisions de leur choix à l'instar, par exemple de la Mauritanie qui fait partie de la Division arabe et de celle de l'Ouest.

Ces pays ont en partage non seulement la continuité spatiale mais également la culture et la langue.

On effet, ces pays ont en partage notamment la langue berbère et arabe. Et par conséquent tout l'espace couvert par ces langues, porte une toponymie issue de la langue targuie ou de la langue arabe.

La langue arabe est non seulement parlée dans la quasi-totalité de ces pays notamment dans les territoires nord, mais dans certains pays, elle a même, le statut de langue officielle comme au Tchad par exemple.

Homogénéité linguistique et spatiale :

L'espace couvert par le parler Berbère, en plus de l'Algérie et de la Libye, couvre plus que la moitié du Mali et du Niger et même le Burkina Faso dans sa partie Nord.

Le Touarègue, à côté de l'Arabe et d'autres langues locales tel le Bambara, restent les langues parlées par la quasi-totalité de la population de ces pays et par conséquent les noms de lieux, sont nommés dans ces langues.

D'autre part, il a été constaté que les pays africains proposés pour en faire partie de la nouvelle Division projetée, ne participent pas ou très peu, aux activités du GENUNG ; A l'inverse des pays arabes de l'Afrique du Nord qui sont non seulement, très actifs au sein du GENUNG mais également au niveau de leurs pays respectifs où il est enregistré, plusieurs activités et rencontres sur le thème des noms géographiques.

Des pays comme le Mali, le Niger ou le Tchad pourraient en bénéficier de l'expérience des pays situés plus au Nord et en tirer profit ainsi, des activités sur la normalisation des noms

géographiques au sein de la nouvelle division, grâce aux réunions techniques, correspondances, échanges etc.,

Conformément aux principes énoncés dans le règlement du GENUNG, notamment que *'le nombre de divisions linguistiques / géographiques et leur composition peut être révisé, si nécessaire. 'Et qu'un pays doit décider pour lui-même la division à laquelle il désire être rangé. ' Un pays peut être membre d'une autre division à condition que la nature de sa participation ne change pas le caractère linguistique / géographique de la division concernée (s)'. Et au vu de la coopération positive, instaurée entre le GENUNG, la CEA/UN et l'UA, d'une part, dans le but d'une meilleure harmonisation avec ces deux instances et devant la dynamique enregistrée au niveau de l'Afrique dans le domaine des noms géographiques et ainsi, dans le but de maintenir cette dynamique, il est proposé la création d'une nouvelle Division pour l'Afrique du Nord.*

Celle-ci, à ne pas en douter serait, s'il elle venait à être créée, un facteur très stimulant pour le développement de l'activité toponymique dans cette région de l'Afrique. Elle permettrait à des pays, qui jusqu'à ce jour, ne profitent pas assez des bienfaits de la normalisation des noms géographiques, de se joindre à nous et de participer ainsi, au progrès liés à la normalisation des noms géographiques.

Il est à noter, que cette proposition a reçu l'appui de plusieurs pays notamment ceux proposés pour en faire partie tel le Tchad, le Niger. Vu les événements que vit le Mali en ce moment, nous n'avons pas pu établir de contact avec les autorités en charge de la toponymie dans ce pays.

Si cette proposition acquière l'adhésion des membres du GENUNG, nous suggérons que ce point soit soumis à la Conférence pour adoption.